

Lettre Flash N°87



ÉCOLOGIE, TRAVAIL, RECHERCHE & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : les services publics sacrifiés sur l'autel de l'austérité

Pour faire face à une prévision de croissance en baisse pour l'année 2024 et alors que les profiteurs de la crise prospèrent¹, le gouvernement plutôt que de redistribuer leurs superprofits a décidé de réduire le financement des services publics qui sont « le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Le décret paru le 21 février 2024² annule 10 milliards d'euros de dépenses budgétées dans 29 ministères allant de l'écologie à l'enseignement supérieur, en passant par la justice, la culture, la solidarité, l'insertion et l'égalité des chances, ...

Les missions « Écologie, développement et mobilité durables », « Travail et emploi » ainsi que « Recherche et Enseignement supérieur », subissent des coupes budgétaires drastiques : 2,2 milliards d'euros en moins pour l'écologie (22 % des coupes), 1,1 milliards d'euros en moins pour la mission « Travail et emploi » (11 % des coupes) et **904 millions d'euros de crédits en moins** pour la recherche et l'enseignement supérieur (9 % des coupes) alors que ces trois missions représentaient respectivement 5,2 %, 7 % et 7,5 % des 429 Md€ du budget de l'État dans la loi de finances initiale pour 2024³.

Pour la recherche et l'enseignement supérieur, ce sera 3 % en moins ce qui annule la croissance du budget 2024 de la MIREs et le ramène au niveau de 2023, bien loin des besoins et des propos d'E. Macron le 7 décembre dernier qui promettait de faire de la recherche une priorité. Le signal est catastrophique. La réalité le sera également pour l'ESR.

Au chapitre des coupes budgétaires :

- 80 M€ en moins pour l'enseignement supérieur et la recherche universitaire soit en moyenne 1 million d'euros de budget en moins pour chacune des universités, c'est à dire l'équivalent de 1300 emplois qui ne pourront être créés alors que les départs à la retraite sont amenés à être massifs dans les années à venir et que les formations et la recherche fonctionnent déjà à flux plus que tendu ;
- 383 M€ en moins pour le CNRS, pour l'ANR et le financement des mesures budgétaires de la LPR (les promesses de progression de 324 M€ de la LPR sont déjà oubliées et ce sont 2150 emplois titulaires et contractuels qui ne seront pas créés cette année pour des recherches pluridisciplinaires) ;

1 Publication ATTAC, "Superprofits, ultra-riches, méga-injustices" <https://vu.fr/gcMrl>

2 Légifrance : <https://vu.fr/SXjTc>

3 Loi de finance initiale adoptée par 49-3 en novembre 2022 pour l'année 2023

- 125 M€ en moins pour le financement des CROUS, des bourses et de la vie étudiante (cela annule de 4 points la progression de ce budget la faisant passer en deçà de l'inflation) alors que la précarité étudiante ne cesse d'augmenter ;
- 193 M€ en moins pour la recherche spatiale soit -8,5 % par rapport à la loi de finances initiale 2023 (c'est-à-dire que, vis-à-vis de nos partenaires européens, la France ne paie pas cette année sa quote-part et qu'elle devra la rattraper les années suivantes) ;
- 110 M€ en moins pour la recherche dans le domaine de l'énergie, du développement durable et de la mobilité durable (l'équivalent de 1600 emplois qui ne seront pas créés), ce qui rend les grands discours sur la transition énergétique bien creux et pointe une nouvelle fois le grand écart entre les déclarations d'intention, les effets d'annonce et la réalité des choix politiques ;
- 10 M€ en moins pour la recherche et l'enseignement supérieur en matière économique et industrielle (soit -2,18 % par rapport à la loi de finances initiale 2023 et 150 emplois en moins) ;
- 4 M€ en moins pour l'enseignement supérieur et la recherche agricole (soit entre 50 et 100 emplois qui ne seront pas créés pour les établissements de ce programme).

Ces suppressions (qui représentent l'équivalent de plus de 5250 emplois pour le secteur de l'ESR) oblitèrent la capacité de notre pays à répondre aux enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Il est temps de défendre les services publics, nos emplois et les missions rendues à la population. Alors que les profits et les dividendes servis aux actionnaires atteignent de nouveaux records en 2023⁴, que la France est dans le Top 3 mondial en nombre de millionnaires, les services publics ne doivent pas être la variable d'ajustement des politiques économiques gouvernementales. D'autres ressources plus justes et plus équitables sont possibles et souhaitables.

Le 19 mars soyons toutes et tous en grève et dans les manifestations pour exiger d'autres arbitrages, la hausse des salaires et la création d'emplois dans la Fonction publique.

Paris, le 23 février 2024

4 97,2 milliards d'euros de dividendes distribués en 2023 en progression de 17 milliards d'euros par rapport à 2022. « le revenu des actions a augmenté de 350 % en 20 ans, soit une hausse dix fois supérieure à celle de l'inflation, et également très largement supérieure à celle des revenus du travail : elle est près de 7 fois supérieure à l'évolution des salaires du privé et 100 fois plus importante que celle des salaires de la fonction publique d'État sur cette période. » [ATTAC France : <https://vu.fr/NKWuX>]

SUIVEZ-NOUS !

 **SNESUPFSU**

 **@SNESUPFSU**